

GENE DE PROPRIETE

partiennent à Monsieur et Madame Hanotiaux,
entes, pour les avoir acquis de Madame Marie
Monsieur Fernand Sacré, et de Mademoiselle
tes deux de Velaine-sur-Sambre, aux termes
Maître Charles Ermel, Notaire à Fleurus, le
il neuf cent soixante et un, transcrit à la
arleroi, le vingt-quatre juillet mil neuf
lume 4371 N° 5
nd Sacré et Mademoiselle Renée Dullier en é
pour les avoir recueillis dans la succession
hard, veuve de Monsieur Alphonse Mangon, décé
re, le quatre décembre mil neuf cent cinquar
son testament dicté au Notaire soussigné, le
re mil neuf cent cinquante-cinq.
nse Mangon en était propriétaire pour les av
d'un acte de cession avenu devant Maître Ern
le six juin mil neuf cent trente-deux

CONDITIONS

es auront la propriété des biens à compter d
ont la jouissance également à compter de ce
entendre avec l'occupant,

nt cédés dans l'état où ils se trouvent, pour
toutes dettes, privilèges et hypothèques gé
es, mais avec toutes les servitudes actives
es comme occultes, continues ou discontinues
ger ou les grever, sans recours contre les

ces ci-avant indiquées résultent du mesurage
omètre Maurice Mouffe, le huit octobre mil ne
, elles sont tenues pour définitives, et toute
ou en moins entre ces contenances et celle
ême supérieure au vingtième, passera au profit
ompte des donataires, sans recours contre les

taxes et contributions généralement quelconques
: grever les biens donnés sont à charge des
er de ce jour.

onéraires des présentes sont à charge des
estimés pro fisco à la somme de onze mille frs
e la donation consentie à la Fabrique d'Eglise
à huit mille deux cents francs, en ce qui concerne
ntie à l'A.S.B.L. Cercle des Oeuvres Paroissiales
et

donation est consentie et acceptée par chacune
présentée comme il est dit, à la charge sui-

d'EGLISE SAINT PIERRE et l'Association sans but
des Oeuvres Paroissiales de Wanfercée-Baulet,
une séparément, à faire célébrer chaque année,
dans l'Eglise paroissiale de Wanfercée-Baulet,
religieux qui serait éventuellement érigé sur
ces présentes donations, trois messes basses

Amorce 16.90

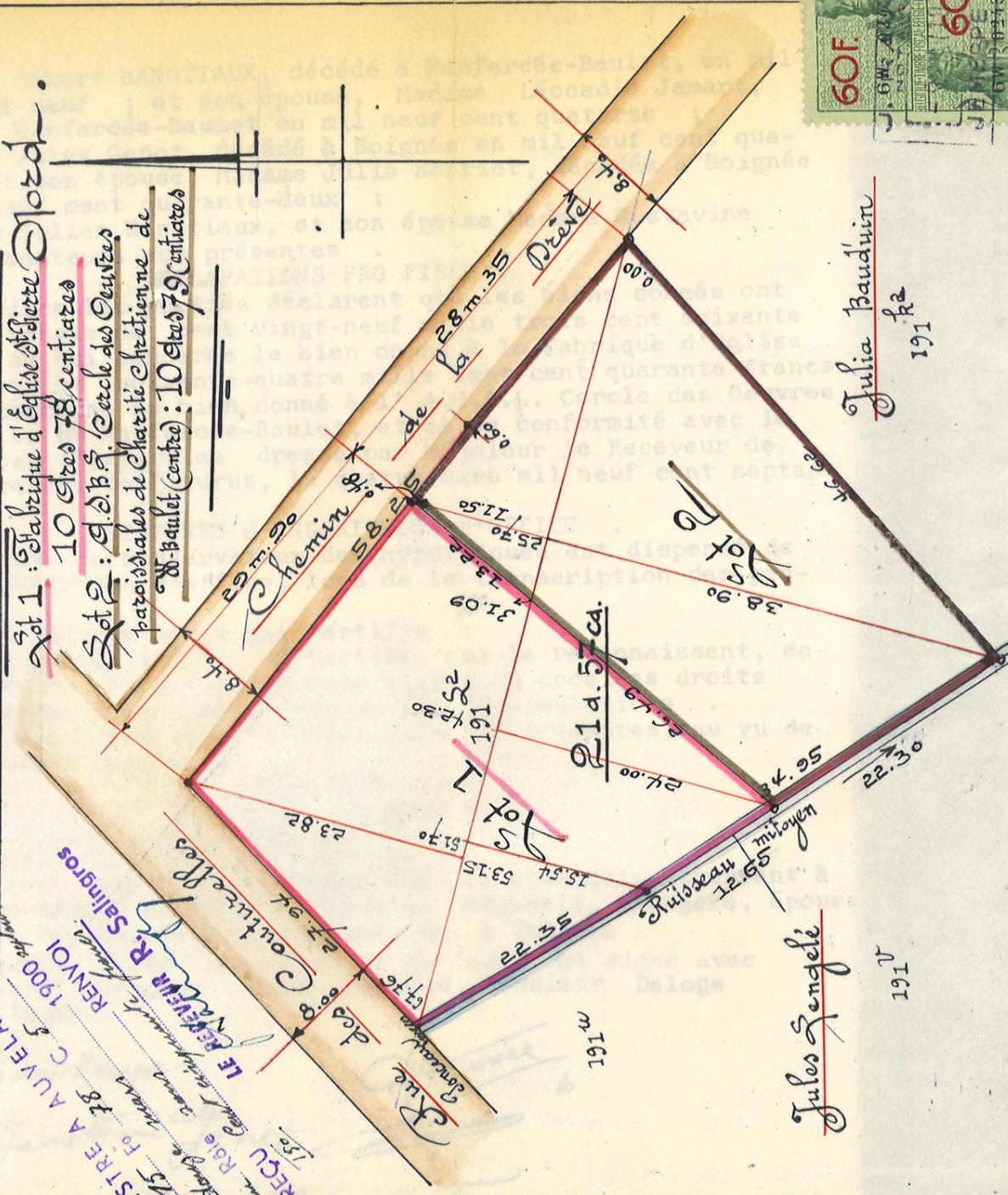
Commune de Wanfercée-Baulet

Plan d'une parcelle de terrain sise lieu-dit "Champs des Oiseaux,
Cadastré Section C n° 191E, appartenant à Monsieur et Madame Julien
Hanotiaux-Cenot de Wanfercée-Baulet et cédée à la Fabrique d'Eglise
Saint-Pierre de Wanfercée-Baulet (Centre): 10 Ares 78 centiares ainsi qu'à
l'A.S.B.L. Cercle des Oeuvres Paroissiales de Wanfercée-Baulet (Centre): 10 Ares 79 centiares
Contenance: 21 Ares 57 centiares (totale)

ENREGISTRE A AUVELAIS
Vol. 175 Fo 38
LE ROYAL NOTARIAT
RUE DE LA BOURSE
1900

Lot 1: Fabrique d'Eglise St Pierre Orod.
10 Ares 78 centiares

Lot 2: A.S.B.L. Cercle des Oeuvres
Paroissiales de Charité Chrétienne de
Wanfercée-Baulet (Centre): 10 Ares 79 centiares



Julia Bauduin
191

Jules Zengeli
1917

Echelle 1:500

Le présent "ne varietur" le 5/3/1917

Signatures: Hanotiaux, Julien, Zengeli, Jules, Carpentier, Lemaire, N. Bagnard

Mouffe Maurice 116 Rue du Rainage. W. BRULET.

Dressé par le Notaire que j'assisté
Expert Immobilier, ledit acte est
assuré par le Tribunal de Charlevoi.
Wanfercée-Baulet, le 8 Octobre 1917

Handwritten initials: C.F., M.D.

Handwritten signature: M. Bagnard

ENREGISTRE A AUVELAIS
Vol. 179 Fo 40 C 16